BULLETIN D’ADHESION 2019

A retourner à :

Monsieur le Président de la **F**édération **N**ationale des

Collectivités **T**erritoriales pour la **C**ulture à SAINT-ETIENNE

Je soussigné(e) Mme, M. :

Qualité :

Représentant(e) la Commune de :

Nombre d'habitants :

Adresse de la Mairie :

 Code postal :

Site Internet :

Téléphone : Télécopie :

Déclare adhérer à la Fédération Nationale des Collectivités Territoriales pour la Culture, en qualité de **MEMBRE**

Nom et prénom du référent de votre collectivité à la FNCC :

Qualité : Courriel …………………@:

Nom et prénom du Maire Adjoint à la Culture :

Qualité : Courriel …………………@:

Nom et prénom du Directeur du Service Culturel :

Qualité : Courriel …………………@:

 Fait à : le

 Cachet et signature

**TARIF DE COTISATION ANNUELLE A LA FEDERATION NATIONALE
DES COLLECTIVITES TERRITORIALES POUR LA CULTURE**

Communes de moins de 2000 habitants 91 Euros

Commune de 2.001 à 10.000 habitants -- 204 Euros

Commune de 10.001 à 30.000 habitants 511 Euros

Commune de 30.001 à 60.000 habitants 832 Euros

Commune de 60.001 à 200.000 habitants 1 188 Euros

Commune de 200.001 à 1.000.000 habitants 1 782 Euros

Commune de 1.000.001 à 5.000.000 habitants 3 208 Euros

Commune de 5.000.001 à plus habitants 3 920 Euros

*La présente adhésion est signée pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction, dénonçable par simple lettre recommandée, un mois minimum avant le 31 décembre de chaque année.*

 TSP

La F.N.C.C. offre des services très appréciés, pour lesquels nos adhérents sont prioritaires et bénéficient **de tarifs préférentiels**, **voire de gratuité** :

* La FNCC est l’interlocuteur incontournable du ministère de la culture et des professionnels de la culture.
* La FNCC peut vous apporter une aide personnalisée à votre politique culturelle
* Mais le plus important est sans nul doute l’espace de dialogue et d’échange que la FNCC offre aux élus à la Culture et l’opportunité pour eux de s’informer, de se rencontrer et d’élaborer ensemble.
* Accès à notre site internet dynamique et réactif qui permet de trouver des informations et de suivre toute l'actualité de la FNCC.
* Un espace est spécifiquement réservé à nos adhérents pour lequel vous recevrez les codes d’accès dès réception de votre bulletin d’adhésion et qui permet notamment d’aller dans la rubrique de notre Centre documentaire.
* Une **revue bimensuelle électronique** dynamique la **Lettre d'Echanges** et les comptes rendus de tous nos colloques.
* Billet électronique hebdomadaire **Culture à vif**
* Un **Centre de Formation des Elus Locaux** agréé, seul en France à offrir des sessions spécialisées dans tous les domaines concernant les politiques culturelles, qui a mis en place un programme 2014 - 2020.
* Une équipe de permanents assure l’administration et le suivi de tous les dossiers au siège de la Fédération à SAINT-ETIENNE, ville qui accueille la FNCC depuis sa création en1960
* **F.N.C.C.**
* **F**édération **N**ationale des **C**ollectivités Territoriales pour la **C**ulture
* 81 rue de la Tour
* 42000 SAINT-ETIENNE
* Tél : 04.77.41.78.71
* [www.fncc.fr](http://www.fncc.fr) – francoise.vray@fncc.fr